

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 octobre 2024

Délibération n°2024 – 10 – 04

Nombre de Conseillers :

En exercice : 09

Présents : 07

Votants : 08

L'an deux mille vingt quatre

Le 15 octobre à 19 :00

Le Conseil Municipal de la Commune de
SAINT LAURENT SUR OUST

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la salle de conseil de la Mairie, sous la présidence
de Monsieur Michel BERTHET, Maire.

Date de convocation : 03/10/2024

Présents : BERTHET Michel, DANY Stéphane, PERRET Morgane, BRULE Corinne,
Thomas GUILLEMOT, DESFONTAINE Gilles, ASFEZ Peggy.

Absents : MICHEL Rémi, LE GOFF Tony

Vote

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

M Stéphane DANY a été élu secrétaire de séance.

Objet : Devis remplacement du Joug de suspension de la Cloche 1 de l'église

Monsieur le Maire explique à l'assemblée délibérante que L'établissement MACÉ ENTREPRISES qui officie dans le domaine de la campanologie et suit l'église depuis déjà un certain temps, a prévenu la collectivité lors de la dernière intervention de contrôles que l'installation dans son ensemble (cloches beffroi) souffrait des anomalies suivantes :

- Joug de suspension de la cloche N°1 fortement délabré
- Assises des cloches « beffroi » fortement fragilisées

Il est ainsi proposé à la collectivité dans un bref délai de réaliser les travaux suivants :

- Remplacement du joug de la cloche N°1
- Renforcement des assises de cloches (beffroi)

Les travaux portent sur un montant TTC de **6 991.68 €**

Il convient au conseil Municipale de statuer sur les travaux, sachant que ses derniers doivent être entrepris dans les plus brefs délais.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve les travaux de remplacement du joug et le renforcement des assises de cloche.
- Décident d'inscrire cette dépense de 6 991,68€ sur le budget 2025.
- Donne tout pouvoir signataire à monsieur le maire concernant le bon déroulé de ces travaux

Fait et délibéré à St Laurent sur Oust

le 15/10/2024

Certifié exécutoire

Le Maire
Michel BERTHET

